L'ACNU consacre un panel à la traite des êtres humains à Cuba (+Photo)

Image not found or type unknown

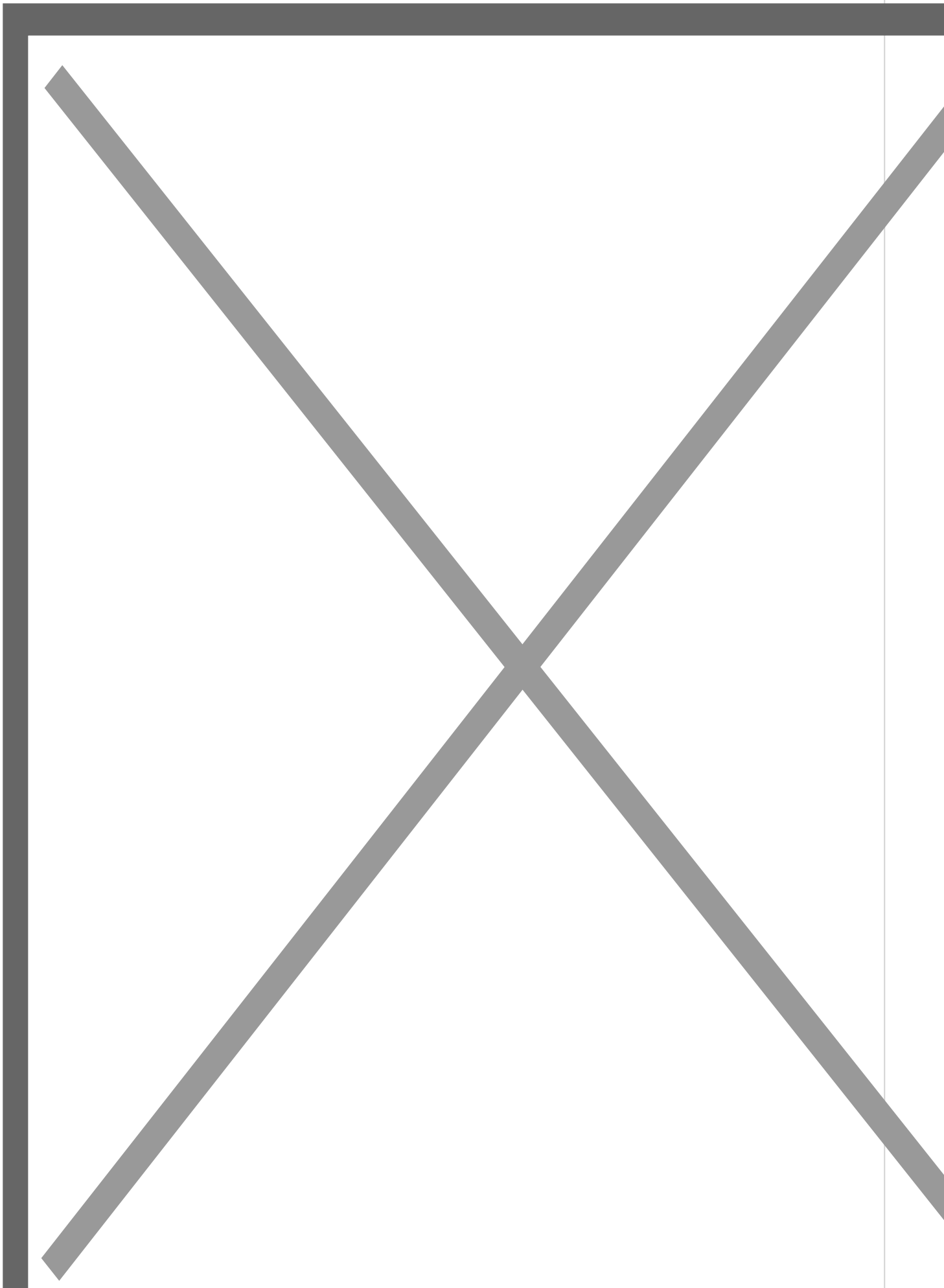

La Havane, 21 juillet (RHC) Le siège de l'Association Cubaine des Nations Unies (ACNU) à La Havane a accueilli, vendredi, la table ronde "Traite des Personnes : Résultats et Défis pour sa prévention et son affrontement à Cuba", pour rendre visible l'un des phénomènes mondiaux les plus urgents du 21ème siècle.

Le vice-président de la Société des sciences criminelles de l'Union des juristes de Cuba, Arnel Medina Cuenca, a souligné que les caractéristiques les plus communes de la traite des personnes comprennent la violence physique, sexuelle ou émotionnelle, la restriction des mouvements des victimes ou leur confinement sur le lieu de travail, la retenue des salaires et la confiscation des passeports et des documents d'identité.

Le spécialiste a déclaré que ce phénomène est un mal de l'esclavage moderne et que, bien que des progrès aient été réalisés dans le traitement de cette question à Cuba, le principal problème se manifeste encore dans le manque de perception des risques.

Il a également souligné que la traite des êtres humains et le trafic d'êtres humains ne sont pas synonymes, mais qu'ils sont généralement liés et que la première peut conduire à la seconde.

Mercedes de Armas, fonctionnaire du Centre de Recherches Juridiques, dans son étude "tion Sociale qu’a la population cubaine sur la traite de personnes", a analysé la capacité à reconnaître les caractéristiques, les manifestations et les critères des citoyens par rapport à ce crime.

Photo : Gabriela Castellanos

Grâce à des entretiens avec plus d'une centaine de personnes à La Havane, Villa Clara et Santiago de Cuba, principalement des jeunes, M. De Armas est parvenue à la conclusion que 95 % de cet échantillon ont une bonne compréhension de la question, mais qu'il reste encore du travail à faire pour diffuser des informations sur les services disponibles pour les victimes dans le pays.

Osmayda Hernández Beleño, membre du secrétariat national de la Fédération des femmes cubaines, a souligné que depuis sa création en août 1960, cette organisation a travaillé dur pour la prévention sociale et l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, y compris la traite.

Elle a expliqué que les politiques publiques à Cuba sont cohérentes avec le problème et que les actions pour le combattre sont mises à jour chaque année.

La traite des êtres humains constitue une violation grave de l'intégrité physique et émotionnelle des personnes, ainsi que de la liberté et de la dignité humaines.

Elle viole également la Déclaration universelle des droits de l'homme (Source : ACN).

https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/329152-lacnu-consacre-un-panel-a-la-traite-des-etres-humains-a-cuba-photo

Radio Habana Cuba